



**Journées nationales de rencontres et de formation  
Tours – du mardi 29 janvier au samedi 2 février 2019**

**LE PATRIMOINE MONDIAL UNESCO : PAYSAGE, SAVOIR-FAIRE ET ART DE VIVRE**

**Fiche d'inscription**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
<b>ADRESSE</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>EMAIL</b>	<b>@</b>

souhaite participer aux journées nationales de rencontres et de formation de Tours du 29/01/2019 au 1<sup>er</sup>/02/2019, je m'engage à régler le droit d'inscription de

- 80€ pour les adhérents
- 50€ pour les adhérents de moins de 30 ans
- 100€ pour un organisme avec convention (nous contacter)

souhaite participer à la journée post-congrès Chinon-Fontevraud du 02/02/2019, je m'engage à régler le droit d'inscription de

- 50€ pour les adhérents
- 60€ pour les accompagnants non adhérents NOM-PRENOM :  
(sous réserve de place disponible : la participation vous sera confirmée à la date limite des inscriptions)

Inscription aux moments d'échanges et de travail en groupe le 30/01/2019 de 14h30 à 17h30 :  
au choix : 1 thème dans la liste 1 + 1 thème dans la liste 2 (sous réserve des places disponibles) :

liste 1

- initiation à la dégustation œnologique
- médiation d'un paysage culturel :  
vocabulaire et outils
- qu'est-ce qu'un bon restaurant ?

liste 2

- devoirs et obligations des micro-entreprises
- WeGuide : plateformes vers les particuliers
- MOG : plateformes vers les pros

**Informations complémentaires**

✓ Hébergement : des chambres en hôtels situés en centre-ville sont à disposition pour les participants aux congrès sur le site de l'Office de Tourisme de Tours en cliquant sur le lien suivant :

<http://online.citybreak.com/Search/Search.aspx?onlineid=1648628476>

- ✓ Moyen de transport : Train (gare de Tours ou Saint-Pierre-des-Corps + navette) ou voiture. Pensez au covoiturage et partagez vos frais d'hôtels : laissez vos annonces sur la page Facebook ANCOVART
- ✓ La tradition du cadeau issu de votre région à l'intention de nos intervenants et accueillants bénévoles : livre, spécialité culinaire ou artisanale, bibelot décoratif, boisson, sucreries... sont les bienvenus !
- ✓ Publications et flyers ne sont en aucun cas considérés comme des cadeaux. Toutefois si vous souhaitez faire connaître votre ville ou pays d'art et d'histoire, la documentation apportée pourra être mise à disposition des congressistes le mercredi 30 janvier pendant l'AG et les Moments d'échanges et de travail en groupes.

### Conditions d'inscription

La participation aux Journées Nationales de Rencontres et de Formations de Tours est réservée aux adhérents de l'association ANCOVART à jour de leur cotisation 2019, à l'exception de la journée post-congrès sous réserve du nombre de places disponibles.

Attention : pensez à retourner la fiche d'adhésion 2019 afin de valider votre inscription !

Toute annulation doit être notifiée par courrier postal ou e-mail auprès de Céline Chaigneau.

Pour toute annulation du fait de la personne inscrite, ANCOVART pourra procéder à un remboursement partiel selon les circonstances et sur justificatifs.

Somme retenue en plus d'un montant de 10 € pour frais de gestion :

- Annulation entre le 30ème et le 21ème jour inclus avant le début de la prestation : 10 % du montant total.
- Annulation entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le début de la prestation : 25 % du montant total.
- Annulation entre le 7ème et le 2ème jour inclus avant le début de la prestation : 75% du montant total.
- Annulation moins de 2 jours avant le début de la prestation : 90 % du montant total.

En cas de non présentation de la personne inscrite, sans annulation préalable, il ne sera procédé à aucun remboursement.

J'ai pris connaissance des informations relatives aux Journées Nationales de Rencontres et de Formation organisées par ANCOVART et j'en accepte les conditions. Je demande mon inscription et je joins mon paiement par chèque n° \_\_\_\_\_ sur banque \_\_\_\_\_ d'un montant de .....€ à l'ordre d'ANCOVART

Date :            /            /

Signature :

**31 décembre 2018**

Fiche d'inscription à retourner **avant le 15 décembre 2018** accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de ANCOVART à :

ANCOVART / Céline Chaigneau  
2 bis rue Simon Vauquier - 37520 La Riche  
[contact@ancovart.fr](mailto:contact@ancovart.fr)